

Compostage au bureau



Principe : composter et réduire les déchets organiques au bureau

Cette action encourage le compostage et la réduction des déchets organiques.

Le compostage est le principal outil de réduction des déchets organiques non consommables, qui représentent environ 30% du volume total des déchets. En plus de ses avantages pour l'environnement, le compostage domestique permet de réduire le coût de la collecte sélective des déchets et permet aux citoyens d'économiser de l'argent.

Le compostage est une mesure simple qui peut être appliquée et reproduite dans différentes situations : les employés d'une entreprise, d'un service public ou d'une organisation peuvent composter au bureau, puis reproduire cette habitude chez eux.

Informations générales



réduction



difficulté

flux de déchets



réutilisation



impact sur l'environnement



papier



emballages



recyclage



coût



DEEE



organiques

Objectifs

Directs :

- Créer un site de compostage communautaire au bureau (entreprise, service public, organisation ou école)
- Éviter que les déchets organiques finissent avec les déchets mixtes
- Sensibiliser les personnes au compostage et à la prévention des déchets alimentaires
- Apprendre aux personnes à composter les déchets organiques
- Encourager les personnes au compostage des déchets organiques et les informer des avantages du compost pour le sol

Indirects :

- Sensibiliser le personnel aux avantages du compostage
- Encourager le personnel à composter à domicile

Matériel nécessaire pour cette action



With the support of
the European Commission



Brochures sur le compostage

- Qu'est-ce que c'est ?
 - Les brochures sont des outils d'information utiles sur le but de l'initiative et le compostage à domicile, à l'aide de photos, graphiques et explications sur les avantages en termes de respect de l'environnement (tonnes de déchets évitées, réduction des émissions de CO₂, etc.).
- Comment faire ?
 - Le matériel contient toutes les informations nécessaires afin que le personnel interne puisse encourager et pratiquer le compostage, mais aussi réduire les déchets alimentaires. Les brochures seront utilisées comme matériel de communication sur l'importance du compostage.
- Comment évaluer ? Quantité de matériel, nombre de personnes impliquées



Panneau d'information sur le compostage

- Qu'est-ce que c'est ?
 - Les panneaux sont des outils d'information utiles sur le but de l'initiative et le compostage à domicile, à l'aide de photos, graphiques et explications sur les avantages en termes de respect de l'environnement (tonnes de déchets évitées, réduction des émissions de CO₂, etc.).
- Comment faire ?
 - Le matériel contient toutes les informations nécessaires afin que le personnel interne puisse encourager et pratiquer le compostage, mais aussi réduire les déchets alimentaires. Les panneaux seront installés à un endroit très fréquenté et sur les sites de compostage afin de présenter l'événement ; les directives serviront de matériel éducatif pour les participants à la formation.
- Comment évaluer ? Quantité de matériel, nombre de personnes impliquées



Formation sur le compostage

- Qu'est-ce que c'est ? Formation d'une demi-journée afin de promouvoir le compostage des déchets alimentaires et de l'enseigner. Les formations seront dispensées par des experts, à l'aide de présentations PowerPoint présentant toutes les techniques et les avantages du compostage. Le personnel interne sera encouragé à participer et la formation sera organisée dans une salle commune, par exemple la salle de réunion. Vous pouvez vous reporter aux directives relatives à la formation sur le compostage, disponibles sur le site de la SERD [ici](#).
- Comment faire ?
 - Formation théorique et pratique sur le compostage. Le public participera aux cours théoriques et pratiques démontrant l'importance et la simplicité du compostage. Plusieurs personnes seront désignées comme responsables de la mise en œuvre correcte du site de compostage. Chacun jettera ses déchets organiques dans des poubelles et le responsable se chargera des activités et de l'efficacité du processus.
- Comment évaluer ? Nombre de personnes impliquées



Kakemonos destinés au site de compostage communautaire

- Qu'est-ce que c'est ? Un site préparé en vue du compostage communautaire dans une cantine ou un service public. Le site montrera l'importance du compostage à domicile, à l'aide de kakemonos présentant la mise en œuvre du site de compostage. Le site sera mis en place après un audit (évaluation initiale de la situation). Il sera utilisé par :
 - ✓ Les personnes chargées de jeter les déchets organiques dans les composteurs ;
 - ✓ Les personnes qui ont suivi la formation et sont responsables du compostage : elles sont chargées de surveiller quotidiennement le compost, ajouter des matières sèches, mélanger le compost et faire tout le nécessaire pour que les déchets organiques soient transformés en un compost de qualité.
- Comment faire ?
 - les kakemonos seront utilisés comme guide afin de présenter l'usage correct du site, la pertinence du projet et l'activité de compostage.
- Comment évaluer ? Nombre de kakémonos.



Page Internet

- Qu'est-ce que c'est ? Une page sur le site Internet de l'organisation/l'école/l'entreprise, qui illustre le processus de compostage, à l'aide de suggestions utiles et d'informations intéressantes.
- Comment faire ?
 - Le site Internet consacré au compostage offrira au grand public une plate-forme où il pourra prendre connaissance de suggestions : téléchargement aisé d'articles et illustration de la réussite d'autres sites de compostage afin d'inciter le grand public à en apprendre davantage sur le compostage.
- Comment évaluer ? Nombre de visites, nombre de commentaires et interactions en général.



Matériel d'information commun

Guides sur le compostage

- Les directives sont un outil utile afin d'expliquer ce qu'est le compostage à domicile, grâce à des informations plus ciblées, des exemples et une description détaillée du processus de compostage.
- Comment faire ?
 - Le matériel contient toutes les informations nécessaires afin d'encourager et de pratiquer le compostage, mais aussi de réduire les déchets alimentaires. Les directives serviront de matériel éducatif pour les participants à la formation.



Préparation de l'action : évaluation initiale de la situation

1 mois avant la SERD

Un audit technique sera réalisé afin de disposer d'une vue d'ensemble des déchets produits. La personne responsable des initiatives doit respecter ces directives afin de réaliser l'audit qui permettra de comparer les données avant et après les initiatives. L'audit est un document technique qui vous permet d'étudier la situation existante en matière de flux de déchets, en association avec des données relatives à la production des déchets, et de réaliser une analyse d'événements ou initiatives existants similaires sur le territoire. L'audit sera réalisé un mois avant la mise en œuvre du site et contiendra ce qui suit :

- Étude de la quantité de déchets produits : vous pouvez enregistrer la quantité de déchets et de déchets organiques avant l'action ;
- Entretiens avec les participants : vous devez connaître l'attitude et le comportement des employés impliqués, afin de disposer de suggestions importantes sur la manière de mener vos initiatives ;

- Étude de faisabilité de l'estimation des cibles de réduction possibles ; quantification des déchets produits : vous devez aussi tenir compte des initiatives similaires éventuelles mises en place sur votre territoire et de leurs résultats.

La personne responsable doit réaliser cette étude à l'aide de ces données, afin de comparer la situation avant et après la mise en œuvre du site de compostage.

L'audit décrira également comment mettre en place le site de compostage :

- Choisir un espace libre avec jardin ;
- Choisir un espace libre auquel tous les employés ont accès ;
- Installer le composteur : vous pouvez utiliser des bacs de compostage ou construire votre propre composteur ;
- Choisir un composteur de contenance adéquate (plus ou moins 300 litres) ;
- Installer les bacs et les kakémonos sur le site de compostage.

Afin de préparer le site de compostage et de pratiquer le compostage à domicile et au bureau, vous pouvez vous reporter au guide pratique et aux directives disponibles sur le site de la SERD [ici](#).

Après la réalisation de l'audit, au moins 3 semaines avant la SERD :

- Acheter de petites poubelles afin de collecter les déchets organiques séparément dans la cuisine ;
- Acheter de grands bacs à compost ;
- Acheter des matières sèches à ajouter aux déchets organiques (pellets, bois coupé, etc.) ;
- Mettre en place le site de compostage local ;
- Lancer un appel aux personnes qui souhaitent être responsables de l'action de compostage, afin qu'elles créent leur propre site.

Préparation de l'action : développement et production

3 semaines avant la SERD

Tout le matériel de communication sera créé et imprimé.

Le site de compostage sera installé afin d'encourager les personnes à rejoindre le projet : les personnes responsables du site de compostage seront sélectionnées parmi des volontaires, après l'appel. Pendant la formation, ces personnes participeront à une session théorique mais aussi à une session pratique. Pour les employés internes, cette formation peut avoir lieu pendant les heures de travail.

Quelques jours avant la SERD

Lors de la formation, le responsable du site apprendra comment mettre en pratique l'activité. Au moins 15 personnes participeront à cette formation dispensée par un expert, sur la base d'une présentation PowerPoint.

Les composteurs seront installés et le site sera préparé.

Mise en œuvre de l'action

Pendant la SERD

Le site de compostage sera installé et la quantité de déchets compostés sera mesurée pendant la semaine. Calculez les économies résultant de la collecte évitée. Vous pouvez utiliser la formule suivante :

Nombre de participants = kg/jour de déchets organiques jetés dans le bac de compostage (0,25 kg/jour/personne) = kg collectés évités.

Vous pouvez aussi quantifier les émissions de CO₂ évitées par le système de collecte grâce au site de compostage. Vous pouvez utiliser la formule suivante :

0,2 kg/CO₂/km pour une collecte classique : vous pouvez considérer que, lors de l'utilisation d'un site de compostage, vous évitez 1,2 kg/CO₂/an/personne, de sorte qu'en une semaine vous pouvez éviter 0,02 kg/CO₂/personne.

Le responsable du site de compostage s'occupera du compost et encouragera le compostage à domicile, en enseignant cette pratique. Le site de compostage sera utilisé par plusieurs personnes responsables de l'élimination des déchets organiques. Les personnes sélectionnées seront chargées d'ajouter des matières sèches, de mélanger le compost et de veiller à ce que la quantité de déchets organiques soit correcte, en surveillant le pourcentage d'humidité.

La quantité de déchets organiques (poids ou volume) sera enregistrée dans un journal public conservé sur le site de compostage.

Le personnel interne sera informé à l'aide de mails contenant des données utiles telles que la quantité de déchets alimentaires évitée et la quantité de compost produit.

Méthodologie d'évaluation

Le site de compostage sera surveillé quotidiennement et tous les déchets organiques déposés seront enregistrés. La quantité de déchets et la quantité de matières sèches ajoutée dans les composteurs seront additionnées afin de calculer la réduction de la quantité totale à la suite de l'activité de compostage.

Afin d'évaluer les résultats de cette action, comptez ce qui suit :

- Quantité de matériel ;
- Quantité de déchets compostés ;
- Quantité d'émissions de CO₂ évitées ;
- Nombre de personnes impliquées ;
- Nombre de personnes responsables du site de compostage ;
- Quantité de compost attendue.

Le résultat de cette initiative sera rapporté en comparaison avec la quantité annuelle de déchets organiques produits.

Informations complémentaires

- Exemples d'actions
 - Compostage à l'école (ES)
www.ewwr.eu/docs/case_studies/EWWR_2011-Case%20studies_School_Mallorca-Spain.pdf
 - Le zoo respecte la Planète (ES) ;
www.ewwr.eu/docs/case_studies/EWWR_2012_Case%20Studies_Others_Catalonia.pdf
 - « eRRRe al cubo », Ribadadeva Reduce y Recupera – Action de compostage à l'école (ES) :
www.ewwr.eu/docs/case_studies/EWWR_2011-Case%20studies_Administration_Asturias.pdf
- Semaine européenne de la réduction des déchets : www.ewwr.eu contact@ewwr.eu
- Autres liens intéressants
 - Bonnes pratiques de compostage à domicile et de compostage communautaire : Inventaire de bonnes pratiques relatives à la minimisation des (bio)déchets, projet MINIWaste, pp. 9-109 :
www.miniwaste.eu/mediastore/fckEditor/file/Miniwaste_good_practices_inventory.pdf
 - Club del Compost : Club del Compost est un projet mené par trois municipalités : Carmagnola, Cambiano et Santena, dans la région de Turin. Le but du Club est de promouvoir le compostage à domicile en tant



Targeted communication toolkit | Internal action

que moyen de réduction des déchets, à travers trois initiatives principales :

- 1) Communication et information à l'intention de tous les résidents des trois municipalités, les encourageant à installer de nouveaux composteurs ;
 - 2) Formation de maîtres-composteurs, à savoir des membres du personnel volontaires qui dirigeront le compostage à domicile dans les municipalités ;
 - 3) Projets pilotes sur le compostage communautaire dans trois zones.
- Horta de Formiga : la mission de Lipor est de sensibiliser à la problématique des biodéchets, en informant la population au sujet de l'importance du compostage à domicile dans la solution à ce problème et du rôle qu'elle peut jouer dans le développement durable de notre planète. [Horta de Formiga](#) est constitué de différentes initiatives ayant pour but de promouvoir le compostage à domicile, telles que : compostage à domicile, agriculture bio, déchets alimentaires « Dose Certa », formation, bibliothèque, programme HF, projet « Horta à Porta », projet « Terra à Terra », projet « Jardim ao Natural » (jardin au naturel).



With the support of
the European Commission

